

MASTER 1

DROITS HUMAINS ET LIBERTÉS

OBJECTIFS

Le Master ***Droits humains et libertés*** est l'une des nouvelles mentions de master proposées par l'Ecole de droit de la Sorbonne à la rentrée 2025. Il a pour ambition de former des juristes d'un haut niveau d'expertise dans le champ des droits humains et des libertés, disposant d'une solide maîtrise aussi bien du droit privé que du droit public, du droit français que du droit international et européen et à même de devenir de véritables acteurs de la protection des droits fondamentaux.

Le Master est structuré autour de deux années. Le Master 1 ***Droits humains et libertés*** a pour objectif de permettre aux étudiantes et aux étudiants de renforcer leur maîtrise des contentieux nombreux qui impliquent les droits humains et les libertés à savoir la procédure pénale et les contentieux administratif, européen et constitutionnel. Le Master 1 complète aussi la formation acquise en licence à travers l'étude de disciplines nouvelles et souvent transversales. En fonction de leurs projets, les étudiantes et les étudiants suivront par exemple des enseignements en droit de l'environnement, en droit du numérique, en droit de la santé, en droit des étrangers ou encore en droit international pénal.

PROFIL REQUIS

L'accès au Master 1 ***Droits humains et libertés*** est soumis à un processus de sélection reposant sur l'examen d'un dossier de candidature pour les étudiant.es de Paris 1 comme pour ceux de toute autre université.

Pour être inscrit en Master 1 Droits humains et libertés, les étudiant.es doivent justifier :

- soit d'un diplôme national conférant le grade de

licence en droit obtenu avec une moyenne minimale de 12/20, soit d'un diplôme d'IEP ;
- soit d'une validation d'études supérieures accomplies en France ou à l'étranger, des acquis de l'expérience ou de validation d'acquis.

Dans les deux cas, une expérience associative significative ou un stage dans le domaine juridique est requis. Un entretien oral pourra être effectué.

PRINCIPAUX DEBOUCHES

Les étudiants ayant suivi avec succès le Master 1 ***Droits humains et libertés*** poursuivent leur formation, dans le Master 2 ***Droits humains et libertés*** ou encore, sur candidature, dans d'autres Masters 2 de droit public ou privé.

Le Master ***Droits humains et libertés*** a vocation à former des juristes de haute valeur, qui pourront rejoindre le barreau, la magistrature, le secteur associatif ou entrepreneurial ou encore l'université.

CANDIDATURE

Date et dépôt des candidatures :
Du 25 février 2025 au 24 mars 2025
<https://www.monmaster.gouv.fr/>

RESPONSABLES DE LA FORMATION

Xavier Dupré de Boulois
Professeur des Universités

Diane Roman
Professeure des Universités

12, place du Panthéon
Bureau 209
75231 Paris Cedex 05

info-public.eds@univ-paris1.fr

Tel : +33 1 44 07 79 42 / +33 1 44 07 78 22

Attention : ces brochures ne sont pas contractuelles. Des modifications peuvent encore intervenir avant le début de la formation

M1/Droits humains et libertés								
Intitulé des UE et des éléments pédagogiques (EP)		Volume horaire encadré		Evaluation		Session 1		Session 2
		CM	TD	Coef.	ECTS	Evaluation continue intégrale (ECI) OUI ou NON	Evaluation continue avec épreuve terminale (ECT) dans la période des examens OUI ou NON	Epreuve terminale Ecrit / Oral / Hybride / Autre
Semestre 1								
UE 1 :				8	14			
Cours obligatoire	<i>Méthodologie de la recherche et documentation juridique</i>	9	0	VAL	0	Non	Non	
Cours obligatoire	<i>Droit des libertés fondamentales approfondi</i>	33	16.5	5	9	Non	Oui	Ecrit / Oral
Cours obligatoire	<i>Contentieux administratif</i>	33	0	3	5	Non	Non	Ecrit / Oral
UE 2 :				8	16			
Cours obligatoire	<i>Procédure Pénale</i>	33	16.5	5	9	Non	Oui	Ecrit / Oral
Cours obligatoire	<i>Argumentation juridique</i>	15	0	1	3	Non	Non	Ecrit / Oral
1 enseignement au choix :								
Cours optionnel	<i>Questions contemporaines de droit public</i>	33	0	2	4	Non	Non	Ecrit / Oral
Cours optionnel	<i>Philosophie du droit</i>	33	0	2	4	Non	Non	Ecrit / Oral
Cours optionnel	<i>Droit des peines</i>	33	0	2	4	Non	Non	Ecrit / Oral
Cours optionnel	<i>Comparative Law</i>	33	0	2	4	Non	Non	Ecrit / Oral
Cours optionnel	<i>Droit de la protection de la santé</i>	33	0	2	4	Non	Non	Ecrit / Oral
Cours optionnel	<i>Droit de l'environnement</i>	33	0	2	4	Non	Non	Ecrit / Oral
Bonifications		-	-	-	-	-	-	-
Total		321	33		30			
Volume horaire étudiant			354					
Volume horaire étudiant		156	33					
Semestre 2								
UE 1 :				8	16			
Cours obligatoire	<i>Contentieux constitutionnel</i>	33	16.5	4	8	Non	Oui	Ecrit / Oral
Cours obligatoire	<i>Droits sociaux et environnementaux</i>	33	0	2	4	Non	Non	Ecrit / Oral
Cours obligatoire	<i>Droit des étrangers et de la nationalité</i>	33	0	2	4	Non	Non	Ecrit / Oral
UE 2 :				7	14			
Cours obligatoire	<i>Protection internationale et européenne des droits de l'homme</i>	33	16.5	4	8	Non	Oui	Ecrit / Oral
Cours obligatoire	<i>Langue étrangère</i>	0	16.5	1	2	Oui	Non	Ecrit / Oral
1 enseignement à choisir parmi :								
Cours optionnel	<i>Projet personnel*</i>	9	0	2	4	Non	Non	Autre
Cours optionnel	<i>Droit, politique et société</i>	33	0	2	4	Non	Non	Ecrit / Oral
Cours optionnel	<i>Droit du numérique</i>	33	0	2	4	Non	Non	Ecrit / Oral
Cours optionnel	<i>Droit international pénal et humanitaire</i>	33	0	2	4	Non	Non	Ecrit / Oral
Cours optionnel	<i>International Law</i>	33	0	2	4	Non	Non	Ecrit / Oral
Bonification		-	-	-	-	-	-	-
Total		273	49.5		30			
Volume horaire étudiant			322.5					
Volume horaire étudiant		165	49.5					
Total annuel		594	82.5		60			
Volume horaire annuel étudiant			676.5					
Volume horaire annuel étudiant		321	82.5					